

to po

---

**De:** de la part de to po  
**À:** [REDACTED]  
**Objet:** RE: Chemin Kayat

Bonjour [REDACTED]

À la suite des informations supplémentaires que vous nous avez fournies concernant le nom de famille Kayat, l'appellation « Rue Kayat » a été officialisée le 4 septembre 2008.

Je vous souhaite une bonne fin de journée

Lyne De Rico  
Commission de toponymie  
750, boulevard Charest Est, rez-de-chaussée  
Québec (Québec) G1K 9M1  
Tél. : (418) 643-6331  
Télec. (418) 644-9466

---

**De :** [REDACTED]  
**Envoyé :** 12 février 2009 12:43  
**À :** to po  
**Objet :** RE: Chemin Kayat

Bonjour Mme DeRico,

Avez-vous eu la chance de considerer ma demande ci-bas?

Bien a vous

---

**Sent:** August 20, 2008 5:19 PM  
**To:** 'topo@toponymie.gouv.qc.ca'  
**Subject:** Chemin Kayat

Bonjour Mme DeRico,

Suite a ma conversation avec Mme Danielle Turcotte je desire apporter quelques clarifications a ma demande de nommer un chemin au nom de "chemin Kayat". Je fais ceci en memoire de [REDACTED]

Je vous demande SVP de revoir ma demande en tenant compte de mon desire de rendre hommage a [REDACTED]

Merci d'avance

76052

to po

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** 12 février 2009 12:43  
**À:** to po  
**Objet:** RE: Chemin Kayat



Bonjour Mme DeRico,

Avez-vous eu la chance de considerer ma demande ci-bas?

Bien a vous

[REDACTED]

**Sent:** August 20, 2008 5:19 PM  
**To:** 'topo@toponymie.gouv.qc.ca'  
**Subject:** Chemin Kayat

Bonjour Mme DeRico,

Suite a ma conversation avec Mme Danielle Turcotte je desire apporter quelques clarifications a ma demande de nommer un chemin au nom de "chemin Kayat". Je fais ceci en memoire de [REDACTED]

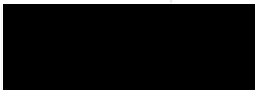
Au fil des annee un "H" c'est rajoute au nom de famille mais [REDACTED]  
[REDACTED] En fait, j'ai deja entrepris le [REDACTED]

Je vous demande SVP de revoir ma demande en tenant compte de mon desire de rendre hommage a [REDACTED]

Merci d'avance

[REDACTED]

*This email and any attachments are only for use by the intended recipient(s) and may contain legally privileged, confidential, proprietary or otherwise private information. Any unauthorized use, reproduction, dissemination, distribution or other disclosure of the contents of this e-mail or its attachments is strictly prohibited. If you have received this email in error, please notify the sender immediately and delete the original.*



*This email and any attachments are only for use by the intended recipient(s) and may contain legally privileged, confidential, proprietary or otherwise private information. Any unauthorized use, reproduction, dissemination, distribution or other disclosure of the contents of this e-mail or its attachments is strictly prohibited. If you have received this email in error, please notify the sender immediately and delete the original.*

Québec, le 17 septembre 2008

Madame Annie Rochefort  
Inspectrice en bâtiments et environnement  
Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge  
40, rue Maple  
Grenville (Québec) J0V 1J0

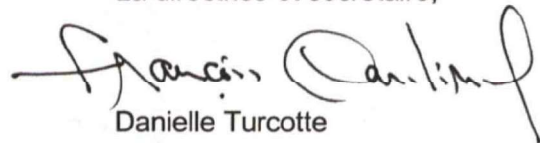
**Objet : Attestation d'officialisation**

Madame,

Nous désirons vous informer que la Commission de toponymie, lors de sa réunion tenue le 4 septembre 2008, a officialisé deux odonymes pour désigner des voies de communication situées sur le territoire de votre municipalité. Vous trouverez ci-joint l'attestation d'officialisation de ces nouveaux noms.

Nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire et nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice et secrétaire,

  
Danielle Turcotte

DT/FC/lm

p. j. Attestation d'officialisation

c. c. Monsieur Marc Carrière, MRC d'Argenteuil

## Attestation d'officialisation

En vertu des dispositions de la **Charte de la langue française** (L.R.Q., c. C-11), la Commission de toponymie assume le mandat général de gérer la nomenclature géographique du Québec. À cette fin, il lui revient d'approuver les toponymes et les odonymes qu'elle juge conformes à ses critères de choix et à ses règles d'écriture.

Lorsque d'autres organismes de l'Administration exercent une compétence concurrente, la Commission peut, avec leur assentiment, déterminer ou changer les noms de lieux sur lesquels s'exerce cette compétence. Dans tous les autres cas, la Commission peut, de sa propre autorité, nommer les lieux géographiques ou en changer les noms.

Dès la publication à la **Gazette officielle du Québec** des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation (art. 128).

Il est attesté, par la présente, que la Commission de toponymie a officialisé les noms suivants, lors de sa réunion tenue le 4 septembre 2008 :

---

### Grenville-sur-la-Rouge

Région administrative: Laurentides

MRC ou territoire équivalent à une MRC: Argenteuil

---

Toponyme	Type d'entité
Kayat. Rue	Rue
Sept-Chutes, Chemin des Une section de la voie jusqu'ici dénommée « Chemin Rourke » est dorénavant désignée sous l'appellation « Chemin des Sept-Chutes ».	Chemin

# Commission de toponymie

## Bordereau d'inscription

Documents annexés : - Analyse odonymique

Numéro : OF-08.349      Responsable : De Rico, Lyne  
Présentation      Décision      Numéro      Date  
2008-09-04      2008-09-04      OF08243      2008-06-19  
Date      Suite au BI : OF08243

Objet : Ce nom a reçu le statut NO lors de la réunion du 19 juin 2008, ayant reçu des renseignements supplémentaires, ce nom est présenté à nouveau.

Région administrative : Laurentides      MRC : Argenteuil

Territoire de localisation : 76052 M Grenville-sur-la-Rouge

Latitude : 45°39'00"      Longitude : 74°38'00"      Feuillet : 31G/10

Origine de la demande :

[REDACTED] et la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge (76052)

Analyse de la question :

La Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge nous avait fait parvenir un courriel demandant l'officialisation du nom « Rue Kayat ». Comme il y avait une variante graphique [REDACTED] où se trouve la voie, ce nom avait reçu le statut NO, lors de la réunion du 19 juin 2008. [REDACTED] nous a informés par la suite que ce nom honore [REDACTED] nom s'écrivait sans le « h » à l'origine [REDACTED] les deux graphies et maintenant, il utilise le « h » [REDACTED]

Recommandation :

Il est recommandé d'approuver la dénomination soumise en analyse

Statut décidé	OP
Entités odonymiques	1
Total	1

Nombre total de toponymes ou d'odonymes examinés : 1

Décision : Approuvé

Suite à donner : La secrétaire

Commentaire :

7



Numéro BI : OF-08.349

Bordereau d'inscription

- 1- Champ note
- 2- Commentaire au requérant
- 3- Note pour le Web
- 4- Notice pour le Web

-----Statut-----  
actuel proposé

Qual. Type  
info. orig.

Code Forme  
ling. norm. Usage

Numéro No séq. Toponyme

\*\*\* Kayat, Rue (Rue; 45°39'00" 74°38'00"; 31G/10; Grenville-sur-la-Rouge M, 76052)

1.0 403 087 Kayat, Rue NO OP 50

1- Courriel de Mme Annie Rochefort, inspectrice en bâtiments et environnement de Grenville-sur-la-Rouge, le 2 juin 2008, qui demande l'officialisation du nom « Rue Kayat ». Lors d'une conversation téléphonique avec Mme Rochefort, le 16 juin 2008, celle-ci nous confirme que [redacted] vient à ce que le nom soit retenu tel quel, soit « Rue Kayat ». LDE 2008-06. \* Ce nom a été présenté pour officialisation à la réunion de la Commission, le 19 juin 2008. Les membres de la Commission ont refusé ce nom parce que le snécifroue est une variante graphique du [redacted] où se situe la voie [redacted].

[redacted] Lors d'une conversation téléphonique avec Mme Annie Rochefort, le 23 juillet 2008, nous l'informons que le nom « Rue Kayat » n'a pas été officialisé lors de la réunion du 19 juin 2008 parce qu'il identifie une personne vivante. Celle-ci enverra la décision de la Commission au [redacted] et nous fera savoir ce qu'il décidera. LDE 2008-07. \* Appel de [redacted] reçu par Danielle Turcotte [redacted] que la demande a été faite pour honorer son [redacted].

[redacted] Ce nom avait reçu le statut NO lors de la réunion du 19 juin 2008. LDE 2008-08. \*

3- Ce nom évoque le souvenir de [redacted] où se situe la voie.

COMMISSION DE TOPONYMIE

to po

De: [REDACTED]  
Envoyé: 20 août 2008 17:19  
À: to po  
Objet: Chemin Kayat

21 AOUT 2008

C10773

D 14195

Bonjour Mme DeRico,

Suite a ma conversation avec Mme Danielle Turcotte je desire apporter quelques clarifications a ma demande de nommer un chemin au nom de "chemin Kayat". Je fais ceci en memoire de [REDACTED]

[REDACTED]

Je vous demande SVP de revoir ma demande en tenant compte de mon desir de rendre hommage a [REDACTED]

Merci d'avance

[REDACTED]

*This email and any attachments are only for use by the intended recipient(s) and may contain legally privileged, confidential, proprietary or otherwise private information. Any unauthorized use, reproduction, dissemination, distribution or other disclosure of the contents of this e-mail or its attachments is strictly prohibited. If you have received this email in error, please notify the sender immediately and delete the original.*